

### Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

#### ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'OMC DANS LE DOMAINE SPS EN 2012: INFORMATIONS GÉNÉRALES, PROCESSUS DE SÉLECTION ET FORMULAIRE DE CANDIDATURE

##### Note du Secrétariat<sup>1</sup>

##### Révision

1. Le Secrétariat de l'OMC prévoit d'organiser en 2012 plusieurs activités d'assistance technique consacrées à l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS). Ces activités comprennent: des cours d'apprentissage en ligne, des séminaires nationaux, un atelier thématique à Genève, des ateliers régionaux et un cours avancé.<sup>2</sup> Elles portent principalement sur les dispositions de l'Accord SPS, les questions de mise en œuvre et les dernières discussions qui ont lieu au Comité SPS.<sup>3</sup> L'objectif global des activités d'assistance technique SPS est d'améliorer les connaissances et les compétences des fonctionnaires gouvernementaux appartenant aux pays en développement Membres de l'OMC et observateurs, afin qu'ils puissent mieux comprendre et mettre en œuvre l'Accord SPS, tirer parti de ses dispositions et renforcer leur capacité de prendre part aux travaux du Comité SPS (pour de plus amples renseignements sur les activités d'assistance technique dans le cadre de l'Accord SPS, veuillez consulter le site Web de l'OMC à l'adresse suivante: <http://www.wto.org/sps/at>).

2. Le présent document donne des informations détaillées sur chacune des activités d'assistance technique de l'OMC prévues pour 2012 dans le domaine SPS, avec des renseignements sur les dates, les lieux, les critères d'admission et de sélection des participants, les instructions concernant la présentation des candidatures, les délais et les conditions préalables le cas échéant.

3. Le présent document est organisé selon les différents types d'activités d'assistance technique menées par l'OMC dans le domaine SPS:

- cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS
- séminaires SPS nationaux
- atelier thématique sur l'Accord SPS

---

<sup>1</sup> Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

<sup>2</sup> Outre ces activités d'assistance technique spécifiques dans le domaine SPS, l'OMC dispense des cours de formation pendant lesquels l'Accord SPS est examiné, comme les cours d'introduction à l'OMC destinés aux pays les moins avancés (PMA), les cours de politique commerciale de courte durée et les cours avancés de politique commerciale.

<sup>3</sup> Trois réunions du Comité SPS sont prévues en 2012: du 27 au 29 mars, les 10 et 11 juillet, et les 17 et 18 octobre. Des réunions informelles du Comité et d'autres ateliers relatifs aux mesures SPS seront éventuellement organisés durant les semaines où le Comité se réunit. Ces dates sont indiquées sous réserve.

- ateliers régionaux sur l'Accord SPS
- cours SPS avancé et session de suivi

4. Un tableau chronologique indiquant les dates et les étapes du processus de candidature pour toutes les activités d'assistance technique dans le domaine SPS en 2012 figure à l'Annexe I.

5. La structure, le contenu, le public visé, les conditions préalables, les exercices et le matériel de ces activités spécifiques seront conformes à la stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC.<sup>4</sup> Par conséquent, chacune des activités est affectée d'un échelon allant du "Niveau 1" (le moins avancé, cours d'introduction) au "Niveau 3" (le plus avancé, formation approfondie). Ce classement aidera, entre autres choses, les candidats à connaître le niveau prévu de l'activité avant de présenter leur demande et permettra au Secrétariat de déterminer plus facilement si le profil et l'expérience d'un candidat correspondent au niveau de l'activité lorsqu'il sélectionnera les candidatures. Au bout du compte, il aidera à faire en sorte que les participants à une activité particulière soient en mesure de suivre les discussions et d'y contribuer de la manière la plus efficace et qu'ils aient un niveau harmonisé de compréhension de l'Accord SPS. On trouvera à l'Annexe II des renseignements complémentaires sur la stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC, ainsi qu'un tableau indiquant le niveau des activités d'assistance technique dans le domaine SPS.

## I. COURS D'APPRENTISSAGE EN LIGNE SUR L'ACCORD SPS

Niveau de cette activité: 1    3

6. L'OMC dispense des cours en ligne sur Internet au sujet de l'Accord SPS, afin de permettre aux fonctionnaires gouvernementaux du monde entier d'apprendre, grâce à un outil interactif, quels sont les dispositions de base et les principes de l'Accord SPS, les travaux du Comité SPS et les différends dans le domaine SPS portés devant le mécanisme de règlement des différends de l'OMC. Durant tout le cours, les participants bénéficient d'un tutorat personnel de la part d'un fonctionnaire du Secrétariat de l'OMC, qui est chargé d'apporter des éclaircissements et de répondre à toutes les questions dans le domaine SPS. Bien qu'une introduction à l'Accord SPS figure dans le cours d'apprentissage en ligne "Introduction à l'OMC", ce cours sur l'Accord SPS est le principal cours d'introduction consacré spécifiquement à l'Accord.

7. Le cours existe dans les trois langues officielles de l'OMC (anglais, espagnol et français) et il est divisé en huit modules qui doivent être achevés dans un délai de trois mois. À la fin de chaque module, il est demandé aux participants de passer un bref test en ligne. Ces tests doivent être effectués pour que le cours puisse être achevé avec succès.

8. Il est nécessaire d'avoir achevé le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS pour pouvoir participer à plusieurs autres activités d'assistance technique dans le domaine SPS telles que les ateliers régionaux et le cours avancé. Toutefois, le fait d'avoir achevé ce cours **ne garantit pas** au candidat qu'il sera sélectionné pour d'autres activités de formation dans le domaine SPS. Les fonctionnaires gouvernementaux qui ont déjà suivi le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS, dans l'une quelconque des langues disponibles, ne sont *pas* tenus de le recommencer.

9. L'OMC proposera des cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS tout au long de l'année.

---

<sup>4</sup> L'objectif principal de la stratégie d'apprentissage progressif est de relever les niveaux de formation et de rendre les participants autonomes, afin de renforcer et de maintenir la capacité humaine et institutionnelle durable des pays bénéficiaires à participer de la manière la plus efficace possible au système commercial multilatéral fondé sur des règles.

10. Bien que le matériel d'apprentissage en ligne de l'OMC soit librement accessible sur le site Web de la formation en ligne de l'Organisation, les participants doivent s'inscrire et remplir un formulaire de nomination pour suivre un cours contrôlé par un formateur, accéder aux examens de fin de module et obtenir un certificat de l'OMC.

11. Les fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et des observateurs qui souhaitent s'inscrire au cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS doivent aller sur le site Web de la formation en ligne de l'OMC (<http://etraining.wto.org/>). Pour s'inscrire au cours, ils doivent remplir et présenter deux formulaires:

- a) **le formulaire d'inscription en ligne:** disponible à l'adresse <http://etraining.wto.org/> sous "Cours en ligne", qui doit être rempli en ligne. Le système générera un numéro d'inscription à utiliser pour le "formulaire de nomination";
- b) **le formulaire de nomination:** la participation de chaque candidat doit être confirmée par les autorités gouvernementales responsables. Le formulaire de nomination est également disponible à l'adresse <http://etraining.wto.org/> sous " Cours en ligne". Une fois rempli, il doit être envoyé soit par courrier électronique (document numérisé) à l'adresse [elarning.registration@wto.org](mailto:elarning.registration@wto.org), soit par fax au +41 22 739 5191.

12. Des précisions et des instructions sur la procédure d'inscription au cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS sont données sur le site Web <http://etraining.wto.org/>.

## II. SÉMINAIRES SPS NATIONAUX

Niveau de cette activité: 1    3

13. Les pays en développement Membres de l'OMC et observateurs peuvent demander des séminaires nationaux afin de répondre à des besoins spécifiques de formation concernant l'Accord SPS et sa mise en œuvre. Le programme de ces séminaires est élaboré par le pays bénéficiaire en consultation avec le Secrétariat de l'OMC. Il est possible de traiter l'Accord SPS et l'Accord OTC, ou l'Accord SPS et l'Accord sur l'agriculture, au cours d'un même séminaire.

14. Le niveau des séminaires SPS nationaux peut être inférieur (plus introductif) ou supérieur (approfondi, formation avancée), selon les besoins de formation exprimés par le Membre et le niveau de connaissances et d'expérience des participants. Le Secrétariat s'efforcera d'adapter la structure et le contenu de ces séminaires à chaque demande et sur la base de consultations avec le Membre bénéficiaire durant la phase de préparation du séminaire.

15. Pour demander un séminaire national sur l'Accord SPS, les Membres et observateurs doivent présenter une demande officielle conformément au formulaire de demande nationale d'ATLC (JOB/TC/2), qui figure dans la pièce jointe II.

16. La demande doit être présentée par l'intermédiaire du point de contact du Membre ou de l'observateur auprès de l'OMC (par exemple, la mission à Genève) et être adressée, avec une lettre d'accompagnement, au Directeur de l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT) de l'OMC par fax au +41 22 739 57 64.

17. En raison du nombre croissant de demandes de séminaires SPS nationaux reçues au cours des dernières années, le Secrétariat invite les Membres et observateurs à présenter leur demande dès que possible, pour permettre une coordination et une préparation appropriées de ces activités.<sup>5</sup>

### III. ATELIER THÉMATIQUE SUR L'ACCORD SPS

Niveau de cette activité: 1    3

18. Le Secrétariat organisera un atelier spécial sur les dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence, à Genève (Suisse) le lundi 15 octobre 2012. Les réunions informelles et ordinaires du Comité SPS se tiendront du 16 au 18 octobre 2012.

19. L'atelier a pour objectif de réunir des fonctionnaires des points d'information et des autorités nationales responsables des notifications dans le domaine SPS des Membres de l'OMC pour une séance technique approfondie portant sur les outils en ligne de l'Organisation que les Membres peuvent utiliser afin de s'acquitter des obligations de l'Accord SPS en matière de transparence et de bénéficier d'un système plus transparent:

- a) Les délégués au Comité SPS auront la possibilité de participer à des séances techniques destinées à leur fournir des orientations pratiques sur la présentation des notifications en ligne au moyen du Système de présentation des notifications SPS (SPS-NSS).
- b) Les délégués recevront une formation pratique approfondie sur l'utilisation du Système de gestion des renseignements SPS (SPS-IMS)<sup>6</sup> pour rechercher des renseignements et des documents, établir des documents prédéfinis et élaborer des rapports personnalisés en relation avec les renseignements disponibles dans les notifications SPS et d'autres documents.
- c) Les délégués auront la possibilité de faire part de leur expérience relative à l'utilisation des outils électroniques de l'OMC, y compris pour ce qui est de remplir les obligations de l'Accord SPS en matière de transparence.
- d) Les représentants du Codex, de la CIPV et de l'OIE seront invités à fournir des renseignements sur leurs outils en ligne susceptibles d'être utiles aux Membres.

20. L'atelier est ouvert à tous les délégués des Membres de l'OMC et des observateurs qui assisteront à la réunion du Comité SPS d'octobre 2012.

21. Avec l'aide financière du Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement (FGASPDD), l'OMC parrainera la participation d'une cinquantaine de fonctionnaires gouvernementaux des pays en développement Membres et observateurs. Le Secrétariat sélectionnera les participants à parrainer à partir des candidatures envoyées par les fonctionnaires en poste dans les capitales qui exercent des responsabilités directes dans les activités du point d'information SPS ou bien de l'autorité nationale responsable des notifications. Des exceptions sont prévues pour les candidats des Membres de l'OMC qui n'ont pas encore désigné leur point d'information et/ou leur autorité responsable des notifications ainsi que pour les pays observateurs

---

<sup>5</sup> Même si tous les efforts sont faits pour répondre aux demandes des Membres et observateurs, le Secrétariat ne peut garantir qu'il disposera des ressources nécessaires pour organiser tous les séminaires nationaux demandés au cours de l'année indiquée.

<sup>6</sup> <http://spsims.wto.org/>.

auprès de l'OMC, lorsque le candidat pourra justifier qu'il exerce ou exercera des responsabilités en matière de notifications SPS dans son pays.

22. Préférence sera donnée aux candidatures émanant des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement Membres et observateurs qui n'ont pas bénéficié récemment d'un parrainage pour participer à un atelier sur la transparence et l'Accord SPS. **Un seul** participant de chaque Membre/observateur sera sélectionné.

23. Les fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et des observateurs qui remplissent les critères susmentionnés et qui souhaitent participer à l'atelier thématique doivent remplir le formulaire de candidature figurant dans l'Appendice I, conformément aux instructions données dans l'Annexe III. Vous pouvez accéder à ce formulaire à partir du lien suivant: [http://www.wto.org/french/tratop\\_f/sps\\_f/application\\_f.doc](http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc).

24. Le Secrétariat de l'OMC fournira aux participants retenus un billet d'avion aller-retour en classe économique (tarif excursion, le cas échéant) et leur versera, le premier jour de l'atelier, une indemnité journalière de subsistance pour la durée de l'atelier et des réunions du Comité SPS (du 15 au 19 octobre 2012) et une indemnité pour leurs faux frais au départ et à l'arrivée. Les autres arrangements administratifs seront communiqués directement aux participants avant le cours.

#### IV. ATELIERS REGIONAUX SUR L'ACCORD SPS

Niveau de cette activité: 1    3

##### A. PRESENTATION GENERALE

25. Le Secrétariat de l'OMC organise des ateliers régionaux sur l'Accord SPS, afin de permettre aux participants de connaître entièrement l'Accord, sa mise en œuvre et ses incidences possibles au niveau régional et national. Ces ateliers sont généralement financés par le Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement (FGASPDD).

26. Les ateliers régionaux offrent aussi aux fonctionnaires gouvernementaux de différents pays en développement qui travaillent dans le domaine SPS l'occasion d'établir des contacts avec leurs homologues des autres pays en développement de la région, facilitant ainsi les échanges d'informations et le partage des meilleures pratiques concernant la mise en œuvre de l'Accord SPS.

27. Des représentants du Codex, de la CIPV et de l'OIE participent activement à ces ateliers régionaux en tant qu'experts, apportant leurs connaissances et leur expérience dans leurs domaines de compétence. L'OMC peut également inviter les organisations régionales compétentes, les institutions et organisations internationales et régionales de développement et d'autres organisations assistance technique ainsi que des donateurs bilatéraux qui interviennent dans le domaine SPS à informer les participants de leurs dernières activités.

##### B. ATELIERS REGIONAUX SUR L'ACCORD SPS EN 2012

28. Conformément au Plan biennal d'assistance technique et de formation 2012-2013 (WT/COMTD/W/180/Rev.1), quatre ateliers régionaux sur l'Accord SPS seront organisés en 2012:

- Un atelier régional pour l'Amérique latine (coorganisé avec la Banque interaméricaine de développement)<sup>7</sup>

<sup>7</sup> Cette activité sera de niveau 3.

- Un atelier régional de suivi pour l'Afrique anglophone<sup>8</sup>
- Un atelier régional pour l'Asie et le Pacifique
- Un atelier régional pour l'Europe centrale et orientale, l'Asie centrale et le Caucase

29. Des renseignements et des instructions spécifiques pour chacune de ces quatre activités figurent dans l'Annexe IV.

#### C. PROCESSUS DE SELECTION

30. Le Secrétariat de l'OMC procédera à une sélection afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles en s'assurant que seuls les candidats ayant les qualifications et les aptitudes requises participent aux ateliers régionaux. Il examinera les candidatures présentées par tous les Membres et observateurs admissibles, sous réserve qu'elles aient été reçues dans les délais prescrits et que le candidat remplisse les conditions préalables. Il veillera à ménager un équilibre général en ce qui concerne les spécialisations, les pays d'origine et le sexe des participants.

31. Ces ateliers s'adressent aux fonctionnaires gouvernementaux:

- a) qui exercent des responsabilités directes dans le domaine SPS, c'est-à-dire au sein de l'autorité responsable des notifications ou du point information SPS, du point de contact pour le Codex, la CIPV ou l'OIE, ou d'un ministère compétent chargé de coordonner les questions SPS et le commerce international; et
- b) qui peuvent justifier d'un niveau intermédiaire de compréhension des principes et de la structure de l'OMC, ainsi que des principes et dispositions de l'Accord SPS.

32. Les fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et observateurs qui souhaitent participer aux ateliers régionaux doivent remplir le formulaire de candidature figurant dans l'Appendice I, conformément aux instructions données dans l'Annexe IV.<sup>9</sup> Vous pouvez accéder à ce formulaire à partir du lien suivant: [http://www.wto.org/french/tratop\\_f/sps\\_f/application\\_f.doc](http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc).

33. Le Secrétariat fera savoir aux points de contact des Membres et des observateurs auprès de l'OMC (par exemple, la mission à Genève) quels candidats de leur gouvernement il envisage de sélectionner avant de prendre une décision finale.

34. L'OMC fournira aux participants sélectionnés un billet d'avion aller-retour en classe économique (tarif excursion, le cas échéant), l'hébergement en pension complète à l'hôtel où l'activité sera organisée (chambre, petit-déjeuner, déjeuner, dîner et transfert aéroport-hôtel-aéroport). L'OMC versera en outre aux participants confirmés un forfait de 100 francs suisses pour leurs faux frais. Cette somme sera versée dans les deux semaines suivant la fin de l'activité, via Western Union ou par transfert bancaire, une fois que le participant sera rentré dans son pays. De plus, lorsque des escales sont mentionnées sur le billet d'avion fourni par l'OMC, le participant recevra la somme de 300 francs suisses par escale. Cette (Ces) somme(s) ne sera (seront) versée(s) que dans les deux semaines

---

<sup>8</sup> L'atelier régional 2012 pour l'Afrique anglophone constituera une session de suivi de l'atelier régional tenu à Nairobi (Kenya) du 22 au 25 novembre 2011. La préférence sera donnée aux participants défrayés par l'OMC qui ont assisté à l'atelier régional pour l'Afrique anglophone en 2011, mais un nombre limité de nouveaux participants pourra être sélectionné. Cette activité sera de niveau 3.

<sup>9</sup> Les candidats à l'**atelier régional pour l'Amérique latine (coorganisé avec la Banque interaméricaine de développement)** sont priés de joindre leur curriculum vitae au formulaire de candidature (voir l'Annexe IV).

suivant la fin de l'activité, via Western Union ou par transfert bancaire et une fois que le participant sera rentré dans son pays. Les autres arrangements administratifs seront communiqués directement aux participants avant chaque activité.

#### D. CONDITIONS DE PARTICIPATION

35. La préférence sera donnée aux candidats ayant achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment où ils présenteront leur candidature. Tous les participants seront censés avoir achevé le cours d'apprentissage en ligne avant le début de l'atelier. Voir la section I concernant l'inscription au cours d'apprentissage en ligne.

36. S'agissant de l'**atelier régional pour l'Amérique latine (coorganisé avec la Banque interaméricaine de développement)**, seuls seront sélectionnés, pour chaque pays admissible, un fonctionnaire gouvernemental travaillant dans le domaine de la quarantaine zoosanitaire et un fonctionnaire travaillant dans le domaine de la quarantaine phytosanitaire.

37. S'agissant de l'**atelier régional de suivi pour l'Afrique anglophone**, la préférence sera donnée aux participants défrayés par l'OMC qui ont assisté à l'atelier régional pour l'Afrique anglophone de 2011 (tenu à Nairobi, au Kenya) et seul un nombre limité de nouveaux participants pourra être sélectionné.

#### V. COURS SPS AVANCE ET SESSION DE SUIVI

Niveau de cette activité: 1    3

##### A. PRESENTATION GENERALE

38. Le cours SPS avancé de 2012 aura lieu du **8 au 26 octobre 2012** à Genève (Suisse), en **français**. Il s'agit d'une activité de formation approfondie et pratique destinée à encourager l'engagement actif des participants sur les questions SPS, allant de l'examen des problèmes nationaux de mise en œuvre à l'identification des difficultés d'accès aux marchés liées aux mesures SPS, en passant par l'élaboration de stratégies pour surmonter ces difficultés.

39. Le cours comprend plusieurs séances et exercices pratiques portant sur la mise en œuvre de l'Accord SPS. Les séances de la première semaine sont destinées à approfondir la compréhension de l'Accord. La deuxième semaine, les participants suivront l'atelier sur la transparence et assisteront aux réunions du Comité SPS, afin d'apprendre comment le Comité travaille concrètement, de manière à se familiariser avec ses règles et procédures et à participer aux discussions qui y ont lieu. La troisième semaine, les participants compareront leur expérience et en apprendront davantage sur la manière d'améliorer la mise en œuvre de certaines dispositions de l'Accord SPS, y compris l'application de notions et de principes tels que l'analyse des risques, l'harmonisation, l'équivalence, la régionalisation et la transparence. Le règlement des différends, l'assistance technique et la coopération ainsi que le traitement spécial et différencié seront également abordés. Plusieurs experts extérieurs, appartenant notamment au Codex, à la CIPV et à l'OIE, participeront à certaines parties du cours.

40. Il sera demandé à chaque participant d'élaborer un plan d'action avec l'aide des formateurs. Ce plan devrait porter sur au moins une ou deux des difficultés de mise en œuvre et/ou d'accès aux marchés rencontrées dans leur pays. La mise en œuvre de ces plans d'action fera l'objet d'un suivi grâce à l'établissement de rapports périodiques après le cours.

41. Une session de suivi sera organisée en juin 2013, au cours de laquelle les participants au cours avancé rendront compte de la mise en œuvre de leur plan d'action.

B. PROCESSUS DE SELECTION

42. Le Secrétariat sélectionnera au maximum 25 participants pour le cours avancé. Ce cours s'adresse à des fonctionnaires gouvernementaux, notamment ceux:

- a) qui exercent des responsabilités directes dans le domaine SPS, par exemple des spécialistes de la sécurité sanitaire des aliments, de la santé animale et de la protection des végétaux, ou des fonctionnaires d'un ministère compétent chargé de coordonner les questions SPS et le commerce international;
- b) qui peuvent justifier d'un niveau avancé de compréhension des dispositions et de la structure de l'OMC, ainsi que des principes et dispositions de l'Accord SPS; et
- c) qui ont une maîtrise orale et écrite du français.

43. Les fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et observateurs qui souhaitent participer au cours avancé doivent remplir le formulaire de candidature figurant dans l'Appendice I, conformément aux instructions données dans l'Annexe V. Vous pouvez accéder à ce formulaire à partir du lien suivant: [http://www.wto.org/french/tratop\\_f/sps\\_f/application\\_f.doc](http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc).

44. Le Secrétariat fera savoir aux Membres et aux observateurs auprès de l'OMC (par exemple, la mission à Genève) quels candidats de leur gouvernement il envisage de sélectionner avant de prendre une décision finale.

45. Il fournira aux participants sélectionnés un billet d'avion aller-retour en classe économique (tarif excursion, le cas échéant) et leur versera, au cours de l'activité, une indemnité journalière de subsistance pour la durée du cours et une indemnité pour leurs faux frais au départ et à l'arrivée, selon le barème applicable à l'OMC. Les autres arrangements administratifs seront communiqués directement aux participants avant le cours.

C. CONDITIONS DE PARTICIPATION

46. La participation au cours avancé est soumise à deux conditions:

- a) Tous les candidats doivent avoir achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur demande. Voir la section I concernant l'inscription au cours d'apprentissage en ligne. Les demandes présentées par des candidats qui n'ont pas achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS ne seront pas prises en considération.
- b) Avant le début du cours, les participants sélectionnés recevront un questionnaire destiné à évaluer le niveau de mise en œuvre de l'Accord SPS dans leur pays. Il est obligatoire de répondre à ce questionnaire pour participer au cours.



**ANNEXE I**

**Activités d'assistance technique dans le domaine SPS en 2012 – Tableau chronologique**

Activité	Conditions requises	<i>Janvier</i>	<i>Février</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juillet</i>	<i>Août</i>	<i>Septembre</i>	<i>Octobre</i>	<i>Novembre</i>	<i>Décembre</i>
<b>Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS (en anglais, français et espagnol)</b>	Réservé aux fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et des observateurs	<i>Cours disponibles tout au long de l'année °</i> →											
<b>Atelier régional sur l'Accord SPS pour l'Amérique latine</b>	Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS*  Réservé aux fonctionnaires gouvernementaux travaillant dans le domaine de la quarantaine zoosanitaire <b>ou</b> de la quarantaine phytosanitaire	<i>Candidatures acceptées jusqu'au 10 avril</i> →			Résultat de la sélection	Atelier semaine du 25 juin							

Activité	Conditions requises	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>Atelier régional de suivi sur l'Accord SPS pour l'Afrique anglophone</b>	<p>Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS*</p> <p>La préférence sera donnée aux participants défrayés par l'OMC qui ont assisté à l'atelier régional pour l'Afrique anglophone de 2011 (tenu à Nairobi, au Kenya) et seul un nombre limité de nouveaux participants pourra être sélectionné.</p>	<i>Candidatures acceptées jusqu'au 1<sup>er</sup> juin</i>								Atelier semaine du 24 septembre			
<b>Cours SPS avancé 2012 en français</b>	<p>Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS*</p> <p>Remplir et communiquer un questionnaire avant le cours</p>	<i>Candidatures acceptées jusqu'au 1<sup>er</sup> juin</i>								Communication de la réponse au questionnaire	Cours du 8 au 26 octobre		
<b>Atelier sur les dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence</b>	Réservé aux points d'information SPS et aux autorités nationales responsables des notifications dans le domaine SPS	<i>Candidatures acceptées jusqu'au 1<sup>er</sup> juin</i>									Atelier du 15 au 19 octobre		

Activité	Conditions requises	Année												
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
<b>Atelier régional sur l'Accord SPS pour les économies d'Asie et du Pacifique</b>	Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS*						<i>Candidatures acceptées jusqu'au 1<sup>er</sup> juin</i> →	Résultat de la sélection					Atelier semaine du 5 novembre	
<b>Atelier régional sur l'Accord SPS pour l'Europe centrale et orientale, l'Asie centrale et le Caucase</b>	Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS*						<i>Candidatures acceptées jusqu'au 1<sup>er</sup> juin</i> →	Résultat de la sélection					Atelier semaine du 19 novembre	

° Bien qu'ils soient disponibles tout au long de l'année, les cours d'apprentissage en ligne doivent être achevés dans les trois mois suivant le début du cours.

\* La préférence sera donnée aux candidats ayant achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur candidature. Tous les participants seront censés avoir achevé le cours d'apprentissage en ligne avant le début de l'atelier. Des renseignements complémentaires sont donnés dans la section I du présent document.

## ANNEXE II

### Stratégie d'apprentissage progressif Activités d'assistance technique dans le domaine SPS

1. Afin d'assurer une plus grande cohérence et une plus grande complémentarité des activités de l'OMC en matière de renforcement des capacités, l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT) a élaboré une stratégie progressive destinée à relever les niveaux de formation et à rendre les participants autonomes, en vue de renforcer et de maintenir la capacité humaine et institutionnelle durable des pays bénéficiaires à participer de la manière la plus efficace possible au système commercial multilatéral fondé sur des règles.
2. À cet égard, deux grandes catégories de participants ont été identifiées:
  - a) les **"généralistes"**: ce sont des fonctionnaires gouvernementaux qui auront besoin d'une connaissance générale de l'OMC pour s'acquitter de leurs tâches, comme les fonctionnaires en poste dans les capitales qui s'occupent des questions relatives à l'OMC ou les délégués en poste dans les missions à Genève qui sont d'une manière générale chargés des affaires de l'OMC;
  - b) les **"spécialistes"**: ce sont des fonctionnaires gouvernementaux qui auront besoin d'une connaissance approfondie d'un domaine spécifique, comme ceux qui travaillent sur une question spécifique au sein d'un ministère particulier dans leur capitale (par exemple ceux qui s'occupent des questions SPS).
3. Conformément à cette stratégie, chacune des activités d'assistance technique dans le domaine SPS a été catégorisée sur une échelle de trois niveaux de formation allant du "Niveau 1" (le moins avancé, cours d'introduction) au "Niveau 3" (le plus avancé, formation approfondie).

Stratégies d'apprentissage progressif	
Niveau	Activité d'assistance technique dans le domaine SPS
1 et 2	Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS <sup>1</sup>
2	Séminaires SPS nationaux <sup>2</sup>
2	Atelier thématique sur l'Accord SPS à Genève
2 et 3	Ateliers régionaux sur l'Accord SPS <sup>3</sup>
3	Cours SPS avancé à Genève

<sup>1</sup> Bien qu'une introduction à l'Accord SPS soit donnée dans le cours d'apprentissage en ligne "Introduction à l'OMC" de niveau 1, ce cours sur Internet au sujet de l'Accord SPS est le cours de formation le plus introductif consacré spécifiquement à l'Accord.

<sup>2</sup> Le niveau des séminaires SPS nationaux peut être inférieur (plus introductif) ou supérieur (approfondi, formation avancée), selon les besoins de formation exprimés par le Membre et le niveau de connaissances et d'expérience des participants. Le Secrétariat s'efforcera d'adapter la structure et le contenu de ces séminaires à chaque demande et sur la base de consultations avec le Membre bénéficiaire durant la phase de préparation du séminaire.

<sup>3</sup> La formation dispensée durant les ateliers régionaux sera généralement plus avancée que celle donnée lors des séminaires nationaux, car elle portera aussi sur les difficultés rencontrées au niveau régional et sur les questions de coordination. Pour déterminer le niveau de chaque atelier régional, le Secrétariat tiendra compte du niveau de mise en œuvre de l'accord SPS dans les pays participants (par exemple en examinant la participation aux travaux du Comité SPS, le nombre de notifications, etc.) ainsi que du niveau général des candidats retenus.

**ANNEXE III**

**Atelier thématique sur l'Accord SPS en 2012**

<b>Titre de l'activité</b>	<b>Atelier sur les dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence</b>
<b>Date</b>	<b>15 au 19 octobre 2012</b>
<b>Lieu</b>	<b>Genève, Suisse</b>
<b>Membres de l'OMC et observateurs admissibles</b>	Pays les moins avancés et pays en développement Membres de l'OMC et observateurs
<b>Conditions requises</b>	<p>Candidature réservée aux fonctionnaires gouvernementaux du point d'information SPS ou de l'autorité nationale responsable des notifications SPS.</p> <p>Des exceptions sont prévues pour les candidats des Membres de l'OMC et observateurs qui n'ont pas encore désigné leur point d'information SPS ou leur autorité nationale responsable des notifications SPS, lorsque le candidat pourra justifier qu'il exercera des responsabilités directement liées aux questions SPS.</p> <p>Maîtrise de l'anglais, de l'espagnol ou du français.</p>
<b>Candidature</b>	<p>Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature (voir le modèle à l'Appendice I), disponible à l'adresse suivante:</p> <p><a href="http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc">http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc</a>.</p> <p>Les candidats sont priés d'envoyer uniquement le formulaire de candidature à l'adresse suivante:</p> <p><b>spscommittee@wto.org</b>, avant le <b>1<sup>er</sup> juin 2012</b>.</p> <p>Veillez inscrire le titre de l'activité demandée dans le champ "Sujet" de votre courrier électronique.</p> <p>Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.</p>
<b>Résultat de la sélection</b>	<p>Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés d'ici au mois de juillet 2012.</p> <p>Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.</p>

ANNEXE IV

Ateliers régionaux sur l'Accord SPS en 2012

<b>Titre de l'activité</b>	<b>Atelier régional sur l'Accord SPS pour l'Amérique latine (coorganisé avec la Banque interaméricaine de développement – BID)</b>
<b>Date</b>	<b>Semaine du 25 juin 2012</b>
<b>Lieu</b>	<b>Santiago, Chili</b>
<b>Membres de l'OMC et observateurs admissibles</b>	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, <i>Cuba</i> <sup>1</sup> , El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, Uruguay.
<b>Conditions requises</b>	<p>Candidature réservée aux fonctionnaires gouvernementaux travaillant dans le domaine de la quarantaine zoosanitaire ou de la quarantaine phytosanitaire. La préférence sera donnée aux candidats ayant achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur candidature. Tous les participants seront censés avoir achevé le cours d'apprentissage en ligne avant le début de l'atelier.</p> <p>Le cours d'apprentissage en ligne est accessible sur: <a href="http://etraining.wto.org">http://etraining.wto.org</a></p> <p>Maîtrise de l'espagnol.</p>
<b>Candidature</b>	<p>Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature (voir le modèle à l'Appendice I), disponible à l'adresse suivante:</p> <p><a href="http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc">http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc</a>.</p> <p>Les candidats sont priés d'envoyer le formulaire de candidature <b>et</b> leur curriculum vitae (CV) par voie électronique à l'adresse suivante:</p> <p><b><a href="mailto:spsccommittee@wto.org">spsccommittee@wto.org</a>, avant le <b>10 avril 2012</b>.</b></p> <p>Veuillez inscrire le titre de l'activité demandée dans le champ "Sujet" de votre courrier électronique.</p> <p>Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.</p>
<b>Résultat de la sélection</b>	<p>Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés avant la fin avril 2012.</p> <p>Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.</p>

<sup>1</sup> Les participants de Cuba sélectionnés seront défrayés par l'OMC.

<b>Titre de l'activité</b>	<b>Atelier régional de suivi sur l'Accord SPS pour l'Afrique anglophone</b>
<b>Date</b>	<b>Semaine du 24 septembre 2012</b>
<b>Lieu</b>	<b>Éthiopie (à confirmer)</b>
<b>Membres de l'OMC et observateurs admissibles</b>	Afrique du Sud, Botswana, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.
<b>Conditions requises</b>	<p>La préférence sera donnée aux participants défrayés par l'OMC qui ont assisté à l'Atelier régional de 2011 sur l'Accord SPS pour l'Afrique anglophone (tenu à Nairobi (Kenya) du 22 au 25 novembre 2011). Toutefois, un nombre limité de nouveaux participants pourra être sélectionné.</p> <p>En outre, la préférence sera donnée aux candidats ayant achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur candidature. Tous les participants seront censés avoir achevé le cours d'apprentissage en ligne avant le début de l'atelier. Le cours d'apprentissage en ligne est accessible sur: <a href="http://etraining.wto.org">http://etraining.wto.org</a></p> <p>Maîtrise de l'anglais.</p>
<b>Candidature</b>	<p>Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature (voir le modèle à l'Appendice I), disponible à l'adresse suivante:</p> <p><a href="http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc">http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc</a>.</p> <p>Les candidats sont priés d'envoyer uniquement le formulaire de candidature à l'adresse suivante:</p> <p><b><a href="mailto:spscommittee@wto.org">spscommittee@wto.org</a>, avant le <b>1<sup>er</sup> juin 2012</b>.</b></p> <p>Veuillez inscrire le titre de l'activité demandée dans le champ "Sujet" de votre courrier électronique.</p> <p>Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.</p>
<b>Résultat de la sélection</b>	<p>Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés d'ici au mois de juillet 2012.</p> <p>Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.</p>

<b>Titre de l'activité</b>	<b>Atelier régional sur l'Accord SPS pour les économies d'Asie et du Pacifique</b>
<b>Date</b>	<b>Semaine du 5 novembre 2012</b>
<b>Lieu</b>	<b>Taipei chinois (à confirmer)</b>
<b>Membres de l'OMC et observateurs admissibles</b>	<p><b>Asie:</b> Bangladesh; Bhoutan; Brunéi Darussalam; Cambodge; Chine; Corée (Rép. de); Hong Kong, Chine; Inde; Indonésie; Macao, Chine; Malaisie; Maldives; Mongolie; Myanmar; Népal; Pakistan; Philippines; République démocratique populaire lao; Singapour; Sri Lanka; Taipei chinois; Thaïlande; Viet Nam.</p> <p><b>Îles du Pacifique:</b> Fidji, Îles Salomon, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Vanuatu.</p>
<b>Conditions requises</b>	<p>La préférence sera donnée aux candidats ayant achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur candidature. Tous les participants seront censés avoir achevé le cours d'apprentissage en ligne avant le début de l'atelier. Le cours d'apprentissage en ligne est accessible sur <a href="http://etraining.wto.org">http://etraining.wto.org</a>.</p> <p>Maîtrise de l'anglais.</p>
<b>Candidature</b>	<p>Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature (voir le modèle à l'Appendice I), disponible à l'adresse suivante:</p> <p><a href="http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc">http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc</a>.</p> <p>Les candidats sont priés d'envoyer uniquement le formulaire de candidature à l'adresse suivante:</p> <p><b><a href="mailto:spscommittee@wto.org">spscommittee@wto.org</a>, avant le <b>1<sup>er</sup> juin 2012</b>.</b></p> <p>Veuillez inscrire le titre de l'activité demandée dans le champ "Sujet" de votre courrier électronique.</p> <p>Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.</p>
<b>Résultat de la sélection</b>	<p>Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés d'ici au mois de juillet 2012.</p> <p>Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.</p>



<b>Titre de l'activité</b>	<b>Atelier régional sur l'Accord SPS pour l'Europe centrale et orientale, l'Asie centrale et le Caucase</b>
<b>Date</b>	<b>Semaine du 19 novembre 2012</b>
<b>Lieu</b>	<b>Institut multilatéral de Vienne (Autriche)</b>
<b>Membres de l'OMC et observateurs admissibles</b>	Afghanistan, Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Iran, Israël, Kazakhstan, Moldova, Monténégro, Ouzbékistan, République kirghize, Serbie, Tadjikistan, Turquie, Ukraine.
<b>Conditions requises</b>	La préférence sera donnée aux candidats ayant achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur candidature. Tous les participants seront censés avoir achevé le cours d'apprentissage en ligne avant le début de l'atelier. Le cours d'apprentissage en ligne est accessible sur: <a href="http://etraining.wto.org">http://etraining.wto.org</a> .  Maîtrise de l'anglais.
<b>Candidature</b>	Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature (voir le modèle à l'Appendice I), disponible à l'adresse suivante:  <a href="http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc">http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc</a> .  Les candidats sont priés d'envoyer uniquement le formulaire de candidature à l'adresse suivante:  <b><a href="mailto:spscommittee@wto.org">spscommittee@wto.org</a>, avant le <u>1<sup>er</sup> juin 2012</u>.</b>  Veuillez inscrire le titre de l'activité demandée dans le champ "Sujet" de votre courrier électronique.  Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.
<b>Résultat de la sélection</b>	Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés d'ici au mois de juillet 2012.  Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.  Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.

**ANNEXE V**  
**Cours SPS avancé en 2012**

<b>Titre de l'activité</b>	<b>Cours SPS avancé en 2012 (en français)</b>
<b>Date</b>	<b>8 au 26 octobre 2012</b>
<b>Lieu</b>	<b>Genève, Suisse</b>
<b>Membres de l'OMC et observateurs admissibles</b>	Pays les moins avancés et pays en développement Membres de l'OMC et observateurs
<b>Conditions requises</b>	<p>Avoir suivi avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS.</p> <p>Les candidats doivent avoir achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur candidature. Les demandes présentées par des candidats qui n'ont pas achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS ne seront pas prises en considération. Le cours d'apprentissage en ligne est accessible sur: <a href="http://etraining.wto.org">http://etraining.wto.org</a>.</p> <p>Il est obligatoire de répondre au questionnaire et de le remettre pour pouvoir participer au cours.</p> <p>Maîtrise orale et écrite du français.</p>
<b>Candidature</b>	<p>Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature (voir le modèle à l'Appendice I), disponible à l'adresse suivante:</p> <p><a href="http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc">http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc</a>.</p> <p>Les candidats sont priés d'envoyer uniquement le formulaire de candidature à l'adresse suivante:</p> <p><b><a href="mailto:spscommittee@wto.org">spscommittee@wto.org</a>, avant le <u>1<sup>er</sup> juin 2012</u>.</b></p> <p>Veillez inscrire le titre de l'activité demandée dans le champ "Sujet" de votre courrier électronique.</p> <p>Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.</p>
<b>Résultat de la sélection</b>	<p>Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés d'ici au mois de juillet 2012.</p> <p>Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.</p>

## APPENDICE I

Le formulaire n'est présenté qu'à titre indicatif; pour demander à participer à une activité veuillez remplir le formulaire de candidature disponible à l'adresse suivante: [http://www.wto.org/french/tratop\\_f/sps\\_f/application\\_f.doc](http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc).



WORLD TRADE ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

### FORMULAIRE DE CANDIDATURE ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS

#### RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS!

- Afin de permettre un traitement plus précis de votre candidature, veuillez remplir le formulaire de candidature sous forme électronique et l'enregistrer en tant que document Word.
- Veuillez enregistrer le formulaire de candidature sous votre nom de famille, en majuscules, suivi de votre prénom (par exemple DUPONT\_jean.doc).
- Veuillez inscrire le titre de l'activité dans le champ "sujet" de votre courrier électronique.
- Veuillez envoyer le formulaire de candidature à: [spscommittee@wto.org](mailto:spscommittee@wto.org).
- Le Secrétariat fera savoir aux membres et aux observateurs auprès de l'OMC (par exemple, la mission à Genève) quels candidats de leur gouvernement il envisage de sélectionner avant de prendre une décision finale.
- Seules les candidatures des fonctionnaires gouvernementaux qui exercent des responsabilités dans la mise en œuvre de l'Accord SPS et remplissent les conditions requises seront prises en considération.
- Tous les champs ci-dessous doivent être remplis.

#### 1. ACTIVITÉ

Veuillez sélectionner dans le menu déroulant **UNE** activité pour laquelle vous êtes candidat. Les candidats qui souhaitent participer à plusieurs activités SPS en 2012 doivent remplir un formulaire de candidature pour **chaque** activité et présenter chaque formulaire **séparément**. (Veuillez cliquer sur la case grisée pour accéder au menu déroulant)

- Atelier sur les dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence
- Cours SPS avancé en 2012 (en français)
- Atelier régional sur l'Accord SPS pour l'Amérique latine
- Atelier régional de suivi sur l'Accord SPS pour l'Afrique anglophone
- Atelier régional sur l'Accord SPS pour les économies d'Asie et du Pacifique
- Atelier régional sur l'Accord SPS pour l'Europe centrale et orientale, l'Asie centrale et le Caucase

**2. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Si vous êtes sélectionné, nous aurons besoin de vous contacter par courrier, fax ou courrier électronique. Il est donc indispensable de fournir TOUS les renseignements demandés. Si les renseignements sont incomplets, votre candidature ne sera pas prise en considération.

*a) Noms (inscrivez votre nom exactement tel qu'il figure sur votre passeport pour le billet d'avion)*

<i>Nom de famille:</i>	<i>Prénom:</i>	<i>Deuxième prénom:</i>
------------------------	----------------	-------------------------

*b) Adresse professionnelle et coordonnées détaillées: (rue, numéro, ville, pays, code postal)*

*Téléphone (avec indicatif du pays et indicatif de zone):*

*Fax (avec indicatif du pays et indicatif de zone):*

*Adresses électroniques (veuillez indiquer deux adresses électroniques distinctes):*

- 1.
- 2.

*c) Renseignements personnels généraux*

<i>Nationalité:</i>	<i>Date et lieu de naissance:</i> (jj/mm/aaaa)	<i>Sexe:</i>
---------------------	---	--------------

*d) Langue(s) de travail:*

*e) Autres connaissances linguistiques: (indiquer le niveau: débutant, intermédiaire, avancé, maîtrise parfaite)*

- 1.
- 2.
- 3.

**3. ÉTUDES SUPÉRIEURES**

<i>Nom et lieu de l'établissement:</i>	<i>Dates (de – à):</i>	<i>Diplôme:</i>	<i>Matières:</i>

<b>4. POSTE ET FONCTIONS ACTUELS</b>
<i>a) Poste actuel:</i>
<i>b) Nom et adresse de l'organisation:</i>
<i>c) Nom du département ou de la division:</i>
<i>d) Description des fonctions et responsabilités quotidiennes:</i>
<i>e) Ancienneté dans le poste: (du ... au ...)</i>
<i>f) Nom, titre et coordonnées de votre supérieur hiérarchique ou chef de département:</i>
<i>g) Travail en rapport avec l'Accord SPS – veuillez indiquer vos domaines de responsabilité et de compétence se rapportant directement à l'Accord SPS:</i>
<i>h) Description des tâches en rapport avec l'Accord SPS dont vous serez chargé une fois rentré dans votre pays:</i>
<b>5. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS</b>
<i>a) Veuillez indiquer à quelles activités de formation relatives à l'OMC (y compris le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS) vous avez déjà participé (indiquer le sujet, la date et la durée):</i>
1. 2. 3. 4.
Je certifie par la présente que les déclarations et les réponses figurant dans le présent formulaire de candidature sont complètes et exactes. Si je suis sélectionné pour participer à une activité de l'OMC, je m'engage: 1) à me comporter à tout moment d'une manière compatible avec mon statut de participant à un cours de formation de l'OMC et à m'abstenir de toute activité incompatible avec mon statut; 2) à me consacrer à temps plein au programme de travail pendant la durée de l'activité. <b>Signature électronique du candidat:</b> <b>Lieu et date:</b> En tapant votre nom, vous acceptez les conditions énoncées ci-dessus.

Le formulaire n'est présenté qu'à titre indicatif; pour demander à participer à une activité veuillez remplir le formulaire de candidature disponible à l'adresse suivante:  
[http://www.wto.org/french/tratop\\_f/sps\\_f/application\\_f.doc](http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc).

## APPENDICE II

JOB/TC/2

6 février 2012

### MISE EN ŒUVRE DU PLAN BIENNAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE FORMATION 2012-2013

#### Demandes d'activités nationales d'assistance technique

1. Le Plan biennal d'assistance technique pour 2012-2013 a été adopté par le Comité du commerce et du développement le 14 novembre 2011 (WT/COMTD/W/180/Rev.1).
  2. Les Membres sont invités à **présenter** dès qu'ils le pourront les **demandes** d'activités nationales devant avoir lieu en 2012. Le Plan d'assistance technique laisse une flexibilité considérable pour mettre en corrélation les ressources disponibles et les demandes des pays. Le principal objectif des activités nationales est de traiter des questions spécifiques qui, en termes de priorité, ne peuvent être couvertes de manière adéquate lors des séminaires régionaux et cours régionaux de politique commerciale prévus. *Toutes les demandes devraient être adressées au Directeur de l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT).*
  3. Les demandes devraient, autant que possible, être fondées sur une **évaluation des besoins** effectuée par le bénéficiaire ou par le Secrétariat de l'OMC, comme cela apparaît dans les rapports d'examen des politiques commerciales et dans d'autres documents, ou encore par d'autres organisations. Les bénéficiaires sont invités à utiliser le formulaire de demande nationale d'assistance technique liée au commerce, joint en annexe. Les demandes devraient contenir des renseignements précis sur les thèmes/les questions à aborder, pour permettre d'adapter le mieux possible l'assistance fournie. Les Membres sont invités à indiquer, le cas échéant, l'aide déjà fournie par d'autres organismes et/ou donateurs pour répondre aux mêmes besoins ou à des besoins connexes, de manière à permettre l'utilisation efficiente des ressources financières et humaines du Secrétariat.
  4. Suite à la mise en œuvre par le Secrétariat de la stratégie d'apprentissage progressif et de la méthode de gestion axée sur les résultats pour l'assistance technique liée au commerce, l'accent est mis en grande partie sur l'identification des résultats attendus ou des objectifs des activités de formation. En conséquence, il est demandé au bénéficiaire d'indiquer clairement, avant l'activité, les résultats attendus ou les objectifs liés à cette activité. L'IFCT et le pays bénéficiaire conviendront des indicateurs qui seront utilisés pour vérifier que les résultats attendus ont été obtenus.
  5. Compte tenu des ressources limitées de l'OMC, tant humaines que financières, un plan doit être établi avec soin, afin que les demandes soient satisfaites dans la mesure du possible. Si les ressources le permettent, pas plus de deux activités nationales seront organisées pour les pays en développement et pas plus de trois pour les PMA, pour chaque année civile. Ce chiffre n'a qu'une valeur indicative, le but étant d'éviter que le même bénéficiaire se voie attribuer un nombre disproportionné de séminaires nationaux.
  6. Toutes les demandes seront examinées sérieusement et avec la même attention mais, à des fins d'organisation, il serait utile que les délégations les présentent en temps voulu. Le Secrétariat encourage les Membres à donner aux hommes et aux femmes des chances égales de participer aux programmes d'assistance technique de l'OMC.
-

**ANNEXE DU DOCUMENT JOB/TC/2**

**FORMULAIRE DE DEMANDE NATIONALE D'ASSISTANCE  
TECHNIQUE LIÉE AU COMMERCE (ATLC)**

Eu égard à la nature de l'assistance technique liée au commerce fournie par le Secrétariat, qui se veut déterminée par la demande, le formulaire ci-joint est conçu pour aider les pays bénéficiaires qui souhaiteraient demander la tenue d'une activité d'assistance technique dans leur pays à communiquer des renseignements de base plus détaillés et plus spécifiques sur la nature de l'activité à mener. Il s'agit, entre autres, de renseignements précis sur les produits et les résultats fixés pour l'activité, les niveaux de spécificité requis pour les présentations, les destinataires de l'activité, le niveau de connaissance attendu des participants sur le ou les sujets couverts, etc.

En outre, il serait utile au Secrétariat de comprendre comment l'activité s'intègre dans les stratégies globales des bénéficiaires et de savoir si elle est fondée sur une évaluation des besoins spécifiques et, dans l'affirmative, de quelle manière. Cela lui permettrait de mieux adapter l'assistance technique aux besoins spécifiques du bénéficiaire et, ainsi, de veiller à ce que ses attentes puissent être satisfaites.

Pour faciliter le processus, le Secrétariat est prêt à apporter son concours et peut donner des renseignements détaillés sur l'assistance technique fournie à des pays bénéficiaires au cours des deux ou trois dernières années.

Le Secrétariat invite les bénéficiaires de l'ATLC à remplir ce formulaire et à le renvoyer avec leur demande officielle. Tous les formulaires devraient être adressés au Directeur de l'Institut de formation et de coopération technique et envoyés par fax au n° +41 22 739 57 64.

---

VEUILLEZ COMPLÉTER CE FORMULAIRE POUR CHAQUE ACTIVITÉ D'ATLC  
ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET LE TRANSMETTRE AVEC  
UNE LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT À: INSTITUT DE FORMATION  
ET DE COOPÉRATION TECHNIQUE  
(IFCT) – OMC – GENÈVE  
FAX: +41 22 739 57 64

Gouvernement de ...		
<b>Autorité gouvernementale</b> requérante (Ministère, Mission permanente):		
<b>Personne(s)</b> à contacter dans la capitale responsable(s) de l'activité:	Nom:  Adresse:	Courriel:  Tél.:  Fax:  Portable:
<b>Sujet(s) sur lequel (lesquels)</b> porte l'activité:	Matières théoriques ..... <input type="checkbox"/> Accession ..... <input type="checkbox"/> Agriculture ..... <input type="checkbox"/> Politique de la concurrence ..... <input type="checkbox"/> Évaluation en douane ..... <input type="checkbox"/> Questions relatives au développement ..... <input type="checkbox"/> Règlement des différends ..... <input type="checkbox"/> Environnement ..... <input type="checkbox"/> Activités générales de renforcement des capacités ..... <input type="checkbox"/> Marchés publics ..... <input type="checkbox"/> TI/Centre de référence de l'OMC ..... <input type="checkbox"/> Accès aux marchés pour les produits non agricoles ..... <input type="checkbox"/> Notifications ..... <input type="checkbox"/> Sensibilisation ..... <input type="checkbox"/> Accords commerciaux régionaux ..... <input type="checkbox"/> Règles ..... <input type="checkbox"/> Mesures sanitaires et phytosanitaires ..... <input type="checkbox"/> Services ..... <input type="checkbox"/> Obstacles techniques au commerce ..... <input type="checkbox"/> Facilitation des échanges ..... <input type="checkbox"/> Techniques de négociation commerciale ..... <input type="checkbox"/> Mécanisme d'examen des politiques commerciales ..... <input type="checkbox"/> Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ..... <input type="checkbox"/> Autres ..... <input type="checkbox"/>	
Veuillez indiquer si un aspect particulier du sujet choisi doit être examiné de façon détaillée.		
Ce sujet a-t-il été abordé par d'autres fournisseurs d'ATLC?		



<p><b>Justification:</b> Veuillez indiquer si cette demande est fondée, par exemple, sur une évaluation des besoins faite dans le cadre d'un examen des politiques commerciales, d'une étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) au titre du Cadre intégré renforcé (CIR), du FANDC, de la facilitation des échanges ou de tout autre étude ou document pertinent. Sinon, veuillez donner les raisons de la demande:</p>																	
<p><b>Produits:</b> Veuillez indiquer les produits immédiats attendus et les indicateurs à utiliser pour mesurer la réussite de l'activité.</p>																	
<p><b>Résultats:</b> Veuillez indiquer les résultats attendus de cette activité à moyen terme ainsi que les indicateurs proposés pour confirmer que ces résultats ont été obtenus.</p>																	
<p><b>Public visé:</b></p>	<table> <tr> <td>Fonctionnaires</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Journalistes</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Société civile</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Universitaires</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Secteur privé</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Autres</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Parlementaires</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Fonctionnaires	<input type="checkbox"/>	Journalistes	<input type="checkbox"/>	Société civile	<input type="checkbox"/>	Universitaires	<input type="checkbox"/>	Secteur privé	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>	Parlementaires	<input type="checkbox"/>		
Fonctionnaires	<input type="checkbox"/>	Journalistes	<input type="checkbox"/>														
Société civile	<input type="checkbox"/>	Universitaires	<input type="checkbox"/>														
Secteur privé	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>														
Parlementaires	<input type="checkbox"/>																
<p><b>Connaissances générales/ techniques:</b> Veuillez donner des renseignements succincts sur les connaissances générales et techniques des participants.</p>																	
<p><b>Spécialistes:</b> Des orateurs/ experts nationaux ou autres peuvent-ils participer à cette activité?</p>																	
<p><b>Lieu proposé</b> et dates souhaitées pour l'activité:</p>																	
<p>Dans quelle <b>langue</b> officielle de l'OMC doit être menée l'activité?</p>	<p>Anglais <input type="checkbox"/>      Français <input type="checkbox"/>      Espagnol <input type="checkbox"/></p>																
<p>Indiquer les demandes nationales d'ATLC adressées à l'OMC ces deux dernières années:</p>																	
<p>Toutes observations supplémentaires:</p>																	